

Avis aux adeptes de la cueillette de champignons!

Avec l'arrivée de l'automne, les plus belles espèces de champignons refont surface. L'Office National des Forêts (ONF) vous délivre quelques conseils pour allier votre activité automnale préférée au respect de la forêt!

Informez vos proches de votre destination. Tous les ans, les secours doivent être déclenchés pour rechercher des cueilleurs de champignons égarés.

Équipez-vous d'un panier. Les champignons sont fragiles et pourraient s'abîmer et s'écraser s'ils sont transportés dans un sac plastique.

Se renseigner sur le lieu de cueillette. Bien vérifier que vous avez l'autorisation de ramassage et quelles sont les quantités maximums autorisées.

Cueillez des champignons de taille adulte et en bon état. Laissez sur place les plus petits ainsi que les vieux ou ceux qui sont abimés.

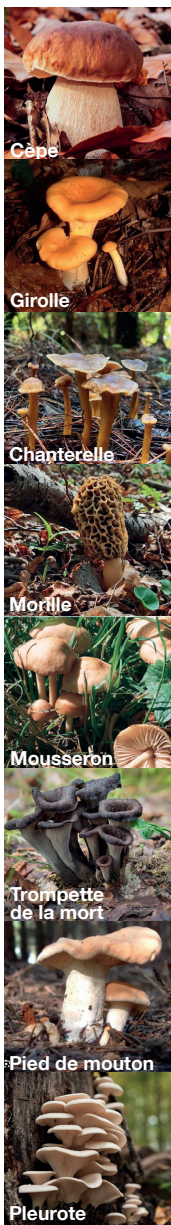
Contrairement aux idées reçues, il faut **arracher le champignon en entier, et non le couper.** Le pied du champignon contient d'importantes informations (feutre mycélien, forme de la base du pied, morceaux de bois, couleur...) qui permettent son identification.

Respectez l'humus! Il s'agit de la couche de terre à la surface, d'environ dix centimètres de profondeur, qui est essentielle à la vie du champignon. N'enlevez pas de grosses mottes en prenant un champignon...

Séparez les espèces connues de celles que vous ne connaissez pas. Laissez sur place les champignons non comestibles, sans les abîmer.

N'utilisez pas d'application sur téléphone pour identifier vos champignons. Cette méthode est à l'origine de nombreuses intoxications, ces applications donnant très souvent des résultats faux.

Si vous ne savez pas si un champignon est comestible ou non, demandez l'avis d'un spécialiste, pharmacien ou mycologue, pour l'identifier. Avec près de 30 000 espèces en France, nous vous incitons à la plus grande prudence.



EN BREF

Les prochaines animations du Comité des Fêtes



Boum d'Halloween : 31 octobre, salle des Fêtes

Marché de Noël : 3 décembre

Contact : comitedesfetes-37420rignyusse@gmail.com

Programme pour la cérémonie du 11 novembre

11h15 : rassemblement au cimetière de Rigny-Ussé

11h20 : dépôts de gerbes et discours, au monument aux Morts

11h45 : Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes de Rigny-Ussé.

Datura Attention à cette jolie plante très toxique, qu'elle soit sauvage ou cultivée

« Toutes les parties de celle que l'on nomme aussi l'herbe du diable sont toxiques et contiennent 3 puissants alcaloïdes qui induisent, très rapidement après l'ingestion, des signaux marqués de malaise (dessèchement des muqueuses, perte de l'équilibre, pupilles dilatées, le tout suivi d'un délire et d'un coma) qui peuvent entraîner la mort. » (source INRAE).

https://abiris.snv.jussieu.fr/herbier/Datura_official.html



Imprimer par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO

Chères Rigny-Usséennes, chers Rigny-Usséens,

La rentrée est là... Après de belles journées ensoleillées, chacun a pu engranger les vitamines nécessaires pour continuer du bon pied.

La rentrée, c'est en effet une époque active et dynamique, pleine de nouvelles résolutions.

Les petits écoliers ont pris le chemin de l'école et dans chaque site du Regroupement Pédagogique Intercommunal, la rentrée s'est bien déroulée, chacun a trouvé sa place et son nouveau rythme malgré la fermeture d'une classe à St Benoît-la-Forêt.

Je tiens à souhaiter à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel du RPI, une belle année scolaire 2023/2024.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants venus s'installer sur notre commune.

Rigny-Ussé, cet été, a une nouvelle fois, vécu au rythme de nombreuses manifestations avec le vide grenier, la fête de la musique, le 14 juillet, les séances de cinéma en plein air.

Depuis un mois environ les travaux de réhabilitation du 26 rue Principale ont commencé. La phase de désamiage s'est terminée le 16 septembre, les travaux de remise en état des toitures et les travaux de démolition sont en cours. Le planning prévisionnel envisage une livraison du bâtiment pour fin mai 2024.

Vous le voyez, Rigny-Ussé poursuit son développement, son dynamisme.

Avec tout mon dévouement, bien sincèrement à vous,

Votre maire, Jean-Jacques GAZAVE



COMMUNICATION Afin de faire participer les Rigny-usséens à l'évolution de la commune, le conseil municipal vous propose de mettre en place une boîte à idées.



Cette boîte à idées a été installée à l'accueil (la boîte aux lettres de la mairie pourra également être utilisée à cet effet). Ainsi, chaque habitant pourra faire part de ses idées novatrices pour faire vivre et évoluer le village. Le conseil municipal étudiera

la faisabilité de chaque proposition. Les idées soumises ne pourront pas être anonymes afin de préserver la sincérité de cette consultation et les données recueillies seront gardées strictement confidentielles.

ÉTAT CIVIL

Mariage

• Jessica BOUCHER et Jimmy FAUCHER, le 13 mai 2023

Naissance

• Ruby Verna, le 29 septembre 2023

Décès

• Adélaïde DA CUNHA, le 11 juillet 2023
• Renée DUPORT, le 31 juillet 2023
• Éric TAILLANDIER, le 27 août 2023

NOUS JOINDRE

Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h, fermé le jeudi. Tél. 02 47 95 55 85

L'entretien du cimetière

Au moment où le cimetière va être particulièrement fleuri, voici un rappel du règlement municipal concernant l'entretien de ce lieu de mémoire.

La surface du cimetière est partagée entre des parties « concédées » à des particuliers, et des parties communales (les allées et les inter-tombes). La largeur d'un « inter-tombe » est de 40 cm.



Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont on achète l'usage et non le terrain. C'est un droit concédé à occuper un terrain. En France de nos jours, la concession est considérée comme publique pour le sol, mais comme privée pour les tombes.

Le terrain concédé est de 1 m x 2 m pour 2 places, sur lequel un monument peut être édifié, dont les dimensions incluent un marchepied de 20 cm qui

déborde de chaque côté. Dans ce cas, le concessionnaire ou ses ayant-droits sont tenus d'assurer l'entretien régulier de ces espaces sans pouvoir leur donner une autre destination que de simple passage.

En résumé, si la commune doit procéder à l'entretien des allées et des espaces non occupés, les concessionnaires ou leurs ayant-droits sont astreints à maintenir en parfait état de propreté l'espace occupé par les tombes.



NOS COMMERCES ET ENTREPRISES

Entretien son jardin nécessite du temps, de l'énergie et du savoir-faire... Nous vous présentons deux entrepreneurs-jardiniers rigny-usséens qui pourront peut-être vous aider.

Portrait d'un jardinier paysagiste

Résident à Rigny-Ussé depuis 2000, Christophe Chaillou exerce à plein temps le métier de jardinier-paysagiste depuis 2010. Tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, désherbage, débroussaillage, élagage sont pour lui les maîtres mots d'un jardin bien entretenu. Il exerce ce métier par choix,

par amour de la nature et apprécie le fait d'être en extérieur. Il précise qu'il est nécessaire d'être travailleur et volontaire car c'est un travail assez difficile physiquement, et qu'il faut être à l'aise avec les gens car ce métier demande souvent d'être en relation avec les personnes. Il intervient dans les communes limitrophes de Rigny-Ussé.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Christophe au 06 89 06 48 19



Sylojardin

En septembre, Sylvain DAVID a créé une micro-entreprise d'entretien d'espaces verts et petit bricolage.

Cuisinier de formation, Sylvain a choisi une nouvelle voie et a suivi une formation de BPA (Brevet Professionnel Agricole) travaux d'aménagements paysagers, travaux de création et d'entretien à l'Agrocampus de Fondettes, pour pouvoir proposer des services de qualité. Sylojardin intervient chez des particuliers et au château d'Ussé.

Pour tous renseignements, sylojardin@gmail.com 06 63 38 70 32



Comme vous avez tous pu le remarquer, les travaux de notre futur commerce multiservice ont commencé.

Le **désamiantage**, opération spécifique et obligatoire, s'est déroulée du 11 au 16 septembre, sans aucun souci.

Le **couvreur charpentier** a ensuite installé ses échafaudages et a commencé à découvrir pour remettre à neuf la charpente-couverture.

Pour le bien du chantier, la base de vie a été installée sur le parking en face, ce qui réduit provisoirement la capacité de stationnement. Nous vous remercions de votre compréhension pour cet inconvénient temporaire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Eau potable et assainissement

À Rigny-Ussé, en 2022, il y avait 310 abonnés pour l'eau potable, et 179 (58%) seulement pour l'assainissement collectif.



- La **gestion de l'eau potable est du ressort du SMAEP BVI** (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Vallée de l'Indre), qui regroupe les communes de Bréhémont, Rigny-Ussé, Rivarennnes et Saint-Benoît-la-Forêt. Le Smaep a délégué la gestion de l'eau potable à Veolia.
- **L'assainissement est une compétence de la Communauté de Communes (CCTVI)** qui a délégué la gestion de l'assainissement à 2 sociétés, Veolia et Sogea. Les eaux usées de Rivarennnes et Rigny-Ussé font exception : elles sont traitées par la station d'épuration d'Avoine, dépendant de la Communauté de Commune Chinon Val de Loire, à la suite d'une « convention de déversement » signée entre les 2 communautés de communes.

SAISON TOURISTIQUE

L'été 2023 au camping !

Un bilan très satisfaisant avec presque 15 800 € de bénéfices (+59% par rapport à 2022)

- La durée moyenne de séjour s'allonge légèrement à 1,33 jour (1,22 en 2022).
- Le taux d'occupation va de 27,9% en septembre à 58,5% en août, avec une moyenne de 37,4% (30,4% en 2022).
- Les cyclistes comptent pour 40% des séjours, mais seulement 22% du chiffre d'affaires.

Fréquentation en nombre de campeurs et nationalités

